

En 2018, permettons à chaque enfant de migrer en toute sécurité – UNICEF

Selon les estimations, 400 enfants ont perdu la vie sur la route de la Méditerranée centrale cette année, ce qui montre les dangers auxquels sont exposés les enfants en l'absence de filières migratoires sûres.

Télécharger les photos : <http://uni.cf/2BIX6ga>

NEW YORK, le 15 décembre 2017 – L'année 2018 pourrait être une année charnière pour les enfants migrants si les pays décident d'adopter les meilleures pratiques pour assurer leur sécurité et leur bien-être, déclare aujourd'hui l'UNICEF, à l'approche de la Journée internationale des migrants, le 18 décembre.

Quelque 50 millions d'enfants à travers le monde sont en déplacement. Pour la plupart d'entre eux, cette migration est positive et volontaire, et ils se déplacent en toute sécurité avec leur famille. Néanmoins, pour des millions d'autres, cette expérience migratoire n'est ni volontaire, ni sûre, mais jalonnée de risques et de dangers.

Près de 28 millions d'enfants ont été contraints de partir de chez eux pour échapper à des conflits. Très souvent, les enfants et les familles qui ne disposent pas de filières suffisamment sûres et légales pour migrer n'ont d'autre choix que de se tourner vers des passeurs et des individus qui pratiquent la traite des êtres humains afin d'emprunter des routes informelles et dangereuses qui mettent gravement en péril leur sécurité.

La route de la Méditerranée centrale qui relie la Libye à l'Italie fait partie de ces itinéraires périlleux. Cette année seulement, près de 15 000 enfants non accompagnés ont rejoint l'Italie par la mer, au cours d'un périple généralement organisé par des passeurs et des individus pratiquant la traite. L'UNICEF estime que plus de 400 enfants ont perdu la vie en effectuant ce voyage depuis le début de l'année, tandis que des milliers d'autres enfants ont été victimes de maltraitance, d'exploitation et d'esclavage ou ont été placés en détention pendant qu'ils traversaient la Libye.

« Un nombre incalculable d'enfants migre en toute sécurité et légalité, ce qui les aide, eux, ainsi que leur famille et leur communauté, à se développer et à se transformer », indique Ted Chaiban, Directeur des programmes de l'UNICEF. « Cependant, des millions d'autres enfants font face à une tout autre réalité : pour eux, la migration n'est pas un choix et les expose à de terribles dangers. La route de la Méditerranée centrale en est un exemple : des milliers d'enfants vulnérables y risquent leur vie chaque année pour rejoindre l'Europe, car ils ne disposent pas de filières sûres et légales pour migrer. »

Les négociations menant à l'adoption du Pacte mondial pour les migrations, un accord intergouvernemental historique qui couvrira toutes les dimensions des migrations internationales se dérouleront l'année prochaine. Ce sera l'occasion pour les pays de convenir de mesures visant à protéger les enfants migrants, dans la lignée de la Déclaration

de New York pour les réfugiés et les migrants et de la Convention relative aux droits de l'enfant.

Tout au long des négociations sur la substance du Pacte, l'UNICEF n'a eu de cesse de demander aux États Membres d'inclure les droits, la protection et le bien-être des enfants déracinés dans les principaux engagements du texte final.

« Les dangers de la migration, en particulier pour les enfants, ne doivent pas être envisagés comme une fatalité », soutient Ted Chaiban. « Les politiques, les pratiques et les attitudes qui compromettent la sécurité des enfants migrants peuvent et doivent changer – 2018 est l'année de ce changement et le Pacte mondial pour les migrations est l'occasion de le mettre en œuvre. »

De nombreux pouvoirs publics nationaux, régionaux et locaux à travers le monde ont déjà choisi de prendre des mesures favorables pour protéger les enfants migrants et les prendre en charge. Les bonnes pratiques suivantes, soulignées dans le rapport [Au-delà des frontières](#), récemment publié par l'UNICEF, en font partie :

- Investir dans des systèmes nationaux solides et inclusifs de protection de l'enfance afin de protéger les enfants migrants de l'exploitation et de la violence ;
- Investir dans des capacités d'accueil et de soins et promouvoir d'autres solutions reposant sur les communautés afin d'éviter la détention, en informant régulièrement sur les exigences, les garants ou les dépositaires, par exemple ;
- Supprimer les obstacles pratiques qui suspendent ou rendent impossible le regroupement familial pour un trop grand nombre d'enfants, y compris les définitions restrictives relatives au quota familial ou seuils de revenus financiers ;
- Faciliter des retours qui prennent en compte l'individu : l'enfant et la détermination de son intérêt supérieur, la mère, le père, et concevoir des mesures de réintégration qui répondent aux besoins de l'enfant et profitent durablement à la communauté ;
- Ouvrir les établissements scolaires et les centres de santé aux enfants migrants et mettre en place des « pare-feux » entre les autorités en matière d'immigration et les services publics, afin que chaque enfant puisse continuer d'apprendre et de grandir en bonne santé et puisse avoir accès à la justice et au logement sans craindre d'être repéré, détenu ou renvoyé dans son pays ;
- Améliorer les conditions des transferts de fonds de sorte que davantage d'enfants puissent aller à l'école ou chez le médecin.

#####

Note aux rédactions :

L'UNICEF demande aux gouvernements et à ses partenaires d'adopter six mesures stratégiques essentielles présentées dans son plan d'action en six points en faveur des enfants déracinés :

1. Protéger les enfants réfugiés et migrants, en particulier les enfants non accompagnés, de l'exploitation et de la violence ;
2. Mettre fin à la détention des enfants migrants ou demandant le statut de réfugié en proposant d'autres solutions pratiques ;
3. Préserver l'intégrité des familles – le meilleur moyen de protéger les enfants et de leur donner un statut juridique ;
4. Poursuivre l'éducation de tous les enfants réfugiés et migrants et leur donner accès à des services de santé et à d'autres services de qualité ;
5. Exiger des mesures de lutte contre les causes profondes des mouvements à grande échelle de réfugiés et de migrants ;

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

6. Promouvoir des mesures de lutte contre la xénophobie, la discrimination et la marginalisation dans les pays de transit et de destination.

#####

À propos de l'UNICEF

L'UNICEF travaille dans certains des endroits les plus inhospitaliers du monde pour atteindre les enfants les plus défavorisés. Dans 190 pays et territoires, nous travaillons pour chaque enfant, chaque jour, partout, afin de construire un monde meilleur pour tous. Pour plus d'informations sur l'UNICEF et son travail : <http://www.unicef.org/fr>.

Suivez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#).

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Christopher Tidey, UNICEF New York : +1 917 340 3017, ctidey@unicef.org